

Stage et Analyse & régul. des pratiques: Psychologie du travail, ergonomie et orientation

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P6PTVSP

Contact(s)

- > **Marianna Giunchi**
Responsable pédagogique
mgiunchi@parisnanterre.fr

Présentation

Lieux de stages : dans tous les lieux de travail permettant à la fois l'observation des activités de travail et du fonctionnement des équipes de travail. Le référent professionnel peut ne pas être psychologue. Toutefois, la réalisation d'un stage dans les secteurs suivants est à privilégier :

- Secteur de la santé au travail (sécurité et amélioration des conditions de travail, psychopathologie au travail, risques psychosociaux, etc.) ; cabinet conseil, service de médecine du travail, etc.
- Secteur des ressources humaines (gestion des ressources humaines, conseil de carrière, recrutement, formation du personnel, etc.) ; service RH, cabinet de recrutement, etc.
- Secteur de la formation professionnelle (alternance, formation initiale et continue aux métiers, etc.) ; service RH, structures de formation et de suivi de carrière, centre de bilan de compétences etc.